

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille dix, le 6 novembre à 10 h 00.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariéc, Alexis Manac'h, Carole le Boulanger (subséquentment procuration à Berc'hed Troadec), Jérôme Cochenec (subséquentment procuration à Anita Daniel), Sylvie Birhart, Jean Faillard, Anita Daniel (subséquentment procuration à Françoise Borgne), Berc'hed Troadec

Convocation: 27 octobre 2010

Secrétaire de séance: Carole Le Boulanger (subséquentment: Berc'hed Troadec)

Objet : *Contrat dératisation*

Ayant pris connaissance des propositions de la société Souris 7 pour prolonger pour un an, à compter du 1er décembre 2010, le contrat d'abonnement dératisation conclu par la commune avec cette entreprise,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

- Décide d'accepter du contenu et des recommandations du rapport étudiant les plantes invasives sur la commune de Brennilis commandité à l'association Bretagne Vivante SEPNB par décision du Conseil municipal réuni le 29 mai 2010

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

- Accepte les propositions de renouvellement de contrat de la société Souris 7 pour des opérations de dératisation sur un an, à compte du 1er décembre 2010, pour un montant de 863,51 € TTC
- Attire l'attention de la société Souris 7 sur la nécessité de veiller en permanence à l'efficacité sur les cibles des produits qu'elle utilise.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT